



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 4 - Montesquieu

Demande n° S3110051381

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration et gestion des organisations

Présentation de la mention



La mention « Administration et gestion des organisations » donne aux étudiants les outils nécessaires à la compréhension et à la gestion des organisations publiques ou de l'économie sociale et solidaire.

Les métiers visés sont : cadres de l'administration du secteur public, de la prévoyance, des entreprises de l'économie sociale et solidaire, ou consultant intervenant dans ces secteurs.

Elle s'articule ainsi :

- Deux spécialités en master 1 : « Administration et gestion publique » et « Economie sociale et coopération ».
- Deux spécialités identiques en master 2 : « Administration et gestion publique » et « Economie sociale et coopération ».

Chacune de ces spécialités du master 2 offrent plusieurs parcours.

La spécialité « Administration et gestion publique » propose cinq parcours :

- Carrières administratives.
- Objectif ENA.
- Expertise en affaires publiques.
- GRH dans le secteur public.
- Gestion du sport et développement territorial.

La spécialité « Economie sociale et coopération » propose cinq parcours :

- Gouvernance des organismes de prévoyance et de protection sociale.
- Développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire.
- Coopération internationale et développement.
- Conduite de projets culturels et développement des territoires.
- Sciences économiques et sociales.

Remarque : il existe deux autres spécialités en master 1 (« Management juridique de la culture » et « Gestion des entreprises et des organisations ») qui ne débouchent pas dans ce master 2 mention « Administration et gestion des organisations ».

En effet, les étudiants du master 1 « Management juridique de la culture (Management de projets culturels) » suivent à l'Université Bordeaux 4 le master 2 « Droit et administration des établissements culturels » et « Droit des créations intellectuelles ». Les étudiants du master 1 « Gestion des entreprises et des organisations » suivent le master 2 à l'IAE de l'Université Bordeaux 4 dans les mentions « Management », « Comptabilité finance », ou « Marketing vente ».

Avis condensé

- Avis global :

Si l'on fait exception de l'intitulé de la mention qui n'a que peu de rapport avec le contenu des enseignements, cette mention propose une offre dans la tradition des IEP, centrée sur des enseignements de sciences politiques, de droit public.

Les cursus M1 « Gestion et projets culturels » semblent déborder du cadre traditionnel et on peut s'interroger sur leur pertinence par rapport aux autres offres locales.

De plus, l'offre de formation n'est pas clairement présentée en termes de crédits ECTS.

- Points forts :

- Les parcours professionnels répondent aux besoins du marché du travail. Les taux d'insertion professionnelle sont très bons (après deux années d'obtention du diplôme, plus de 90 % des étudiants sont engagés dans un emploi et très majoritairement sur des contrats stables (CDI, fonctions publiques). De plus, les débouchés professionnels sont évidents pour le cursus en administration publique.
- Les cursus orientés administration publique et économie sociale sont uniques dans l'environnement local.
- La mention est en relation directe avec de nombreuses écoles de service public (ENA, IRA, INET, EHESH) et avec le CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire).
- L'équipe pédagogique est de grande qualité.

- Points faibles :

- L'adossement à la recherche apparaît peu.
- Le cursus M1 en gestion apparaît redondant avec celui de l'IAE (peut être de même pour le cursus en gestion de projets culturels avec l'Université Bordeaux 2).
- L'intitulé de la mention manque de lisibilité tant pour les étudiants que pour les employeurs. Le cursus est clairement à dominante sciences politiques, administration publique et économie sociale. Nommer un tel programme d'enseignement master « Administration et gestion des organisations » est de nature à créer des confusions. Un tel label fait communément référence à des enseignements de gestion orientés vers les entreprises.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

- Il est conseillé d'améliorer la lisibilité de l'offre.
- Dans la mesure où l'intitulé de la mention n'est pas en adéquation avec le contenu de certains enseignements, il est recommandé de modifier l'intitulé de la mention.
- Par ailleurs, il est suggéré de s'interroger sur la pertinence d'une offre de formation en gestion des entreprises privées pour un centre de formation en sciences politiques.
- Enfin, il est conseillé de développer la dimension recherche et la formation continue.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques ne sont pas développés. L'argument avancé est qu'il s'agit d'un master professionnel.

Cette mention n'intègre donc pas directement de formation à la recherche, toutefois les équipes pédagogiques semblent rompues aux activités de recherche et l'on est en droit de penser que la dimension recherche est présente à l'intérieur des séminaires.

Les objectifs professionnels sont clairs et les étudiants paraissent trouver des emplois en correspondance. Il s'agit de former des cadres de l'administration publique ou de l'économie sociale. Les deux autres M1 (gestion et projets culturels) ont pour objectif d'alimenter des M2 dans d'autres établissements, ce qui peut susciter une interrogation.



2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Positionnement :

La mention prend une position claire dans l'offre de l'établissement.

Le positionnement est unique dans l'offre locale.

Toutefois, le master 1 « Gestion des entreprises » est redondant avec le master 1 de l'IAE (ce qui conduit les étudiants à poursuivre en master 2 à l'IAE).

La même interrogation se pose quant au master 1 « Management des projets culturels » qui débouche sur deux M2 gérés par l'Université Bordeaux 2.

La spécialité « Administration et gestion publique » s'inscrit ainsi dans la vocation centrale des IEP, conçus pour former des cadres de haut niveau pour les différentes fonctions publiques. La nouvelle spécialité « Economie sociale et coopération » vient la compléter profitant du plein essor de l'économie sociale et solidaire. La formation à l'économie sociale et solidaire n'existe pas sous cette forme dans la région.

Le parcours « objectif ENA » n'existe que dans quelques autres IEP seulement.

Adossement recherche :

Peu d'informations sont données.

Les aspects recherche sont donc pratiquement inexistant, uniquement à travers les enseignants.

Adossement aux milieux socio-professionnels :

C'est excellent en ce qui concerne les administrations. L'IEP entretient des relations professionnelles avec les collectivités locales, les administrations de l'Etat ou le CHU (Centre hospitalier universitaire).

Sur les aspects « Gestion et projets culturels », il y a peu d'informations.

Des liens existent avec les milieux professionnels à travers le réseau des anciens élèves.

La nouvelle spécialité « Economie sociale et développement » est créée à la demande de la Caisse Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire.

Ouverture internationale :

Elle demeure relativement faible. Certains étudiants de la spécialité « Administration et gestion publique » font des stages de découverte à l'international. La mention accueille des étudiants des filières internationales intégrées de l'IEP.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Structure de la formation et de son organisation pédagogique :

La mention propose deux spécialités et de nombreux parcours. Il apparaît une bonne structure de la formation et de son organisation pédagogique.

Les étudiants sont évalués par un contrôle continu pour les conférences de méthode et les séminaires, par un examen final pour les cours du bloc « formation générale », par une épreuve écrite portant sur la matière étudiée en conférence de méthode de spécialisation et par un oral de spécialité.

Politique des stages :

La plupart des étudiants réalisent un stage de « découverte » entre le master 1 et le master 2.

Selon les spécialités, les étudiants réalisent en master 2 un stage long de six mois ou de deux mois pour les parcours « Carrières administratives » et « Objectif ENA ». Les étudiants sont aidés dans leur démarche de prospection de stage par le service des stages de l'IEP et par le réseau des anciens élèves. Les stages sont encadrés par les intervenants pédagogiques des parcours et donnent lieu à la rédaction d'un rapport et, pour certains parcours,



à une soutenance. De plus, les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé : rédaction d'un CV, lettre de motivation, définition du projet professionnel, mise en situation devant les recruteurs.

Mutualisation et co-habilitations :

De nombreux cours des masters 1 et 2 sont mutualisés. Pour les parcours « Gestion du sport et développement territorial en Europe » et « Gouvernance des organismes de prévoyance et de protection sociale », des co-habilitations sont envisagées avec l'Université Bordeaux 2 (premier parcours) et avec l'Université Bordeaux 4 (deuxième parcours).

Responsable de la formation et équipe pédagogique :

Le responsable de la formation est un professeur, section 02. L'équipe pédagogique est diversifiée : enseignants chercheurs de l'IEP, enseignants chercheurs d'autres établissements et professionnels.

Pilotage de la formation :

Le pilotage de la formation est excellent.

4 ● BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Origines constatées des étudiants :

Les étudiants sont originaires des universités d'Aquitaine et d'autres universités françaises : un tiers du recrutement est local à dominante « Grand Ouest ». Il n'y a pas d'information sur les étudiants étrangers.

Flux, taux de réussite :

On peut observer :

- 50 à 70 étudiants dans la spécialité « Administration et gestion publique ». Le taux de réussite est proche de 100 %.
- 150 à 200 étudiants pour la mention liée à l'économie sociale (exemple affaires européennes). Le taux de réussite est de 100 %.

Auto-évaluation : Evaluation des enseignements par les étudiants

L'IEP a mis en place une évaluation en ligne anonyme pour le master 1. Pour l'instant, les évaluations du master 2 sont faites sur support papier et organisées par les différents responsables de parcours. Elles doivent évoluer afin d'adopter les mêmes procédures d'évaluation que le master 1.

Analyse à 2 ans du devenir des diplômés :

Une spécialité « Economie sociale et coopération » est nouvelle.

Le bilan est satisfaisant dans l'ensemble.

Bilan prévisionnel pour la prochaine période :

Les perspectives sont positives.



Avis par spécialité

Administration et gestion publique

- Avis :

Cette spécialité a pour objectif de former les étudiants se destinant aux fonctions d'encadrement du secteur public :

- Soit à la fonction publique avec les parcours « Carrières administratives » et « Objectif ENA ».
- Soit au secteur para public avec les parcours « Gestion des ressources humaines » dans le secteur public, « Expertise en affaires publiques » ou « Gestion du sport et développement territorial ».

L'adéquation avec les besoins de l'environnement socio professionnel est satisfaisante.

- Points forts :

- La mutualisation des enseignements permet la transversalité des connaissances professionnelles. La dimension professionnalisante de la formation est forte.
- La formation est ouverte à la formation continue et est organisée en alternance.
- La formation est adaptée aux besoins du marché du travail.

- Point faible :

- La dimension recherche est faible.

- Recommandation pour l'établissement :

- L'adossement à la recherche est à développer.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Economie sociale et coopération

- Avis :

Les objectifs professionnels sont clairement énoncés et bien adaptés à l'environnement socio-économique. Les partenaires publics (Conseil Régional) y voient un potentiel de développement et soutiennent la création de la spécialité. Cette spécialité est une bonne formation : toutefois il apparaît un potentiel d'ajustement entre les emplois des étudiants et la perception qu'ils ont de l'adéquation de leur poste avec leurs fonctions.

- Points forts :

- Les contenus de cours sont en cohérence avec les objectifs professionnels de la formation.
- La formation est ouverte à la formation continue et est organisée en alternance.
- Le corps professoral est de qualité.

- Points faibles :

- Les crédits ECTS n'apparaissent pas dans la description des unités d'enseignement.
- L'intitulé de la mention n'est pas en adéquation avec cette spécialité.

- Recommandations pour l'établissement :

- La lisibilité de l'offre de formation est à améliorer en termes de crédits ECTS.
- L'adossement à la recherche est à développer.
- L'intitulé de la mention est à reconsidérer.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B